



CGT Cité Administrative



Nouvelle Cité Administrative Les agents de l'État sous la coupe d'une Multi - Nationale !!

Face à la gravité de la situation, la CGT alerte les agent-es qui seront "désigné-es volontaires" pour les groupes de travail organisés par leur direction, afin qu'ils ne prennent pas le risque de servir les intérêts de la multinationale américaine CBRE!

La CGT les appelle à se mobiliser pour exiger et obtenir un CHSCT de site dont ils seront les acteurs en toute sécurité juridique, comme les textes le prévoient.

Vous trouverez ci-après le courrier envoyé à Monsieur le Préfet pour dénoncer cette dérive en matière de concertation et sur la façon de placer les chefs de services et les agents sous la coupe directe du secteur privé. Avec tous les risques que cela représente en plus des questions déontologiques.

Vos représentant-es CGT



CGT Cité Administrative de Toulouse

Toulouse le 26 septembre 2019

A Monsieur le Préfet de Haute-Garonne

Objet: Cité Administrative, suites de la réunion de présentation du projet en date du 9 septembre 2019

Monsieur le Préfet

Par la présente, nous tenons à vous faire part du profond mécontentement qui est le nôtre au regard de la façon dont sont traités les représentants du personnel élus par les agents, ainsi que leur organisation syndicale d'origine.

Sur la forme, nous vous rappelons notre liberté d'expression qui nous est garantie par notre indépendance et l'absence de lien hiérarchique dans l'exercice de notre mandat syndical.

Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques, Place Occitane, 31039 Toulouse cedex

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

Notre statut ainsi que le droit syndical nous garantissent ces deux acquis fondamentaux qui nous permettent d'exercer pleinement notre mandat de porte parole des revendications et positions des agents qu'ils peuvent exprimer en toute liberté. A ce titre, le respect et la protection du droit syndical sont des piliers de notre démocratie .

Or, concernant le projet de nouvelle cité administrative, vous nous avez présenté un processus de concertation par les chefs de services, en lien direct avec les personnels, au moyens de divers groupes de travail.

Dans une telle configuration, les intérêts des agents et du service ne peuvent pleinement être défendus car leur liberté d'expression ne peut être garantie. En effet, la relation hiérarchique demeure prédominante dans des groupes de travail tels que vous les envisagez, quelles que soient les déclarations de bonnes intentions préalables.

Nous ne sommes pas dupes, Il s'agit de la méthode bien connue de contournement des représentants des personnels et des instances telles que le CHSCT qui est en oeuvre depuis de nombreuses années . Une nouvelle fois, nous le dénonçons pour les raisons évoquées ci-dessus.

Le 9 septembre dernier, une étape supplémentaire a été franchie dans le déni du droit puisque les représentants du personnel sont totalement exclus du processus.

Vous déléguez en outre l'AMO et toute l'opération de concertation à la multi nationale américaine CBRE.

En clair, l'Etat sous -traite ses affaires internes à une multi nationale à 21,3 milliards de dollars de chiffre d'affaires et dont le siège est basé aux Etats Unis !

Depuis quand un directeur départemental et/ou régional d'un service de l'Etat ainsi que le personnel dont il a la responsabilité, passeraient directement sous la coupe d'une multi nationale et avec eux , le Préfet par voie de conséquence ?

La CGT juge que la conduite de la concertation par CBRE déjà titulaire du marché de modélisation de la cité actuelle, puis du marché AMO peut être clairement génératrice de procédés à la limite du conflit d'intérêt, voir la dépasser.

Les agents "désignés volontaires " pour les groupes de travail n'ont pas à être exposés à ce genre de risque !! La CGT se réserve le droit d'examiner cet aspect juridique.

Monsieur le Préfet, face à cette attaque contre les prérogatives du CHSCT et à la gravité de cette situation et comme la loi et les textes le prévoient, la CGT demande que soit créé un CHSCT de site qui aura notamment pour mission de mettre en oeuvre la concertation sur le projet de nouvelle Cité Administrative.

Ainsi conformément aux textes , législatifs et réglementaires qui fondent notre démocratie sociale, chacun des acteurs: - administration et représentant-es du personnel, pourra jouer son rôle et assumer ses responsabilités en toute sécurité juridique.

Dans l'attente, veuillez agréer Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

**Pour les syndicats CGT de la cité administrative
JF Tortajada**